



LANGUEDOC

François Delhon et Jean-Philippe Leca rachètent le Domaine Bassac

En 2010, Louis Delhon, vigneron au Domaine Bassac, tirait sa révérence. Pas ses vins. Son fils François Delhon, associé à Jean-Philippe Leca, vient de racheter l'exploitation familiale, offrant une continuité à ce domaine fer de lance des vins biologiques en Languedoc-Roussillon.



À 28 ans et 38 ans, ils viennent de racheter le Domaine Bassac. « Ce vignoble familial déchiré entre neuf héritiers, j'en ai fait le deuil, je l'ai vendu... et je l'ai racheté », explique François Delhon, associé à parts égales avec Jean-Philippe Leca.

Le duo qui signe sa première collaboration sur le millésime 2014, veut offrir un second souffle à ce domaine fer de lance de l'aventure bio en Languedoc-Roussillon, étendu sur 80 hectares et 53 parcelles au cœur de l'appellation Côtes-de-Thongue.

Un second souffle, oui, mais en conservant la « Bassac Touch » qui a fait la notoriété du domaine. Car Bassac, c'est avant tout un nom exporté à l'étranger (sur les 600 000 cols de la production, 85 % du chiffre d'affaires est réalisé à l'export), porté par quelques jolies cuvées : « Armonia », un vin de soif aux trois couleurs, rond et fruité mais avec la rusticité des Côtes-de-Thongue ; une gamme de monocépages pour les marchés d'Amérique du Nord marquée par deux flacons atypiques : le Cabernet Sauvignon rosé et un très rare Cabernet franc ; et la fameuse cuvée hommage « Louis Delhon ». « Au décès de mon père, on a pris ses meilleures cuvées et

on a fait ce vin (900 bouteilles) qu'on a décidé de perpétuer avec Jean-Philippe », précise François Delhon.

Un duo promis à un bel avenir

Avec une belle complicité vigneronne, les deux amis ont naturellement trouvé leur place à la tête du domaine : François Delhon au marketing, à la communication et au commerce, Jean-Philippe Leca à l'administratif et à la technique (dans les vignes et à la cave), « mais on se retrouve sur l'embouteillage et l'assemblage des vins », confie le binôme. Avec en tête de beaux projets pour l'avenir... Comme signer en 2015 une nouvelle cuvée blanc, « Le Manpot », à base de Chardonnay élevé pour moitié en barriques, pour moitié en cuves. Et à plus longue échéance, construire une cave performante, consolider et développer les marchés anglais, américains et asiatiques. Preuve que ce jeune duo a de l'avenir ? Au dernier salon Millésime Bio (janvier 2015), le domaine Bassac décrochait 6 médailles sur l'ensemble de ses cuvées.